

ABONNEMENT

En an. 18 fr.
Six mois. 9
Trois mois. 4 50
Poste
En an. 20 fr.
Six mois. 10
Trois mois. 5

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Rédacteur en Chef : Jean DASSY

INSERTIONS

Annonces, la ligne. 20
Réclames, — 30
Faits divers — 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués doi-
vent être remis au bureau du
journal la veille de la reproduc-
tion, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir, Saumur

Les insertions doivent être payées d'avance.
Un trimestre commencé sera dû.

SAUMUR, 1er JUIN

Confusion préméditée

Le Courrier de Saumur s'occupe beaucoup
des prochaines élections législatives, et il est
certain qu'on ne saurait s'y prendre trop tôt,
si l'on considère l'importance exceptionnelle
qu'elles auront cette année.

Après avoir annoncé qu'un manifeste du
Comte de Paris doit tracer leur programme à
ceux qui se présenteront sous sa bannière, le
Courrier nous apprend tranquillement que les
Ralliés ne seront, sous ce pseudonyme, que
les choryphées de Philippe VII.

Le Comte de Paris lancera-t-il un manifeste
et que contiendra-t-il ? En toute sincérité nous
ne sommes pas mieux renseigné que le Cour-
rier à cet égard ; mais, si manifeste il y a, il
est infiniment probable que son auteur y tra-
cera une ligne de démarcation très nette entre
ses partisans et ceux qui ont abandonné la tra-
dition monarchique : s'il en était autrement,
nous aurions ne plus comprendre du tout ce que
viendrait faire alors cette déclaration.

Dire que de nouvelles positions ne viendront
pas compliquer une situation politique qui n'a
rien de commun avec la lumière électrique ni
avec le cristal de roche pour la clarté, c'est
possible ; mais suspecter prématurément des
professions de foi qui ne se sont pas encore
produites et jeter à l'avance la confusion dans
les esprits, c'est ce qui s'appelle pêcher en
eau trouble.

C'est avec de pareilles théories que l'on ob-
tient des élections comme celles de dimanche,
où M. Tassin a pu triompher du suffrage res-
treint, qui ne nous avait cependant pas habitués
à ces surprises désagréables.

M. Tassin est le personnage dont les exploits
financiers ont été signalés il n'y a pas quinze
jours ; c'est celui qui, par des lettres aujour-
d'hui publiques, réclamait, dans l'entreprise
des Docks du Sud à Marseille, trois millions
d'actions libérées, la moitié de la subvention
de l'Etat et une série d'autres avantages.

Le suffrage universel nous réserve-t-il beau-
coup de ces surprises ? Il faut espérer que
non. Les prochaines élections auront l'import-
ance dont nous parlions, parce qu'elles doi-
vent nous faire connaître si le pays est décidé
à rompre avec le régime de corruption dont
nous découvrons chaque jour quelque exem-
ple, à rendre à la vie privée cette majorité qui
vient, comme un chapelet, s'agréner sur les
bancs de la correctionnelle.

Si les protégés de M. Clémenceau doivent
repréendre le pouvoir, si les élections doivent
être la revanche des panamistes et rendre la
santé à Cornélius Herz, en même temps qu'as-
surer à Arton la liberté dont il use largement,
c'est que le pays aura rompu avec les traditions
de probité qui contribuent à maintenir notre
prestige à l'étranger. Les électeurs, dont le
patriotisme ne dédaigne pas cette considéra-
tion, sauront bien éviter toute confusion.

JEAN DASSY.

INFORMATIONS

COMMISSION DU BUDGET

L'indignation presque unanime soulevée
dans la presse parisienne par la candidature
de M. Rouvier comme président a fait échouer
le complot des amis de cet audacieux person-
nage.

Il a recueilli deux suffrages et M. Burdeau
est élu par 48 voix.

Au début de la séance, pressentant l'échec,
il avait déclaré que, malgré les instances de
ses amis, il retirait sa candidature.

M. Burdeau a prononcé une petite allocution
sur la nécessité de mener rondement le budget.

Après la nomination des rapporteurs, com-
mence la discussion générale.

M. Rouvier parle sur les portes et fenêtres,
et les boissons.

La commission relative à l'ouverture d'un
crédit de 50,000 fr. à verser à la Compagnie
de Panama, a repoussé le principe du rem-
boursement et admis la responsabilité de M.
Rouvier.

M. GOBLET

M. Goblet aurait l'intention d'abandonner le
Sénat où il représente le département de la
Seine et de briguer un siège de député dans la
Creuse.

UN ENGAGEMENT

La République Française déclare qu'une
partie des « ralliés » ayant reporté, dimanche,
ses voix de M. Piette à M. Dénécheau, on peut
croire maintenant, en principe, à la sincérité
des « ralliés », et, par conséquent, qu'il sera
désormais permis aux républicains modérés de
donner leurs voix à un « rallié » plutôt qu'à
un radical.

CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES

Le gouvernement déposera, lundi, un ca-
hier de crédits supplémentaires parmi lesquels
figure une somme de 7 millions pour le ser-
vice du Dahomey.

UN DISCOURS DE M. CONSTANS

M. Constans prononcera sous peu un dis-
cours dans lequel seraient traités les points sui-
vants :

- 1° République ouverte à tous les ralliés sin-
cères ;
2° Loi contre les abus de la presse ;
3° Les syndicats professionnels ramenés à
la légalité ;
4° Maintien des lois scolaires et militaires
appliquées dans un sens libéral.

LES NOUVEAUX CARDINAUX

Le Vatican a expédié à M^r Lecot, archevê-
que de Bordeaux, et à M^r Bourret, évêque de
Rodez, les billets qui annoncent aux deux pré-
lats leur élévation à la pourpre cardinalice.

SIÈGES ARCHÉPISCOPAUX

Le conseil de samedi prochain pourvoira
aux vacances des sièges de Lyon, Chambéry et
Rennes.

LES MÉDAILLÉS DE SAINTE-HELENE

La mort fauche avec une implacable cruauté
les derniers vétérans des armées de Napoléon
I^{er}. Au 1^{er} janvier 1890, ils étaient encore
3,000, plus d'un régiment ; au 1^{er} janvier
1893, il ne restait plus des formidables ar-

mées qui avaient fait trembler l'Europe, qu'une
modeste escouade de 41 vétérans.

LE DOYEN DES GÉNÉRAUX

Le général de division Mellinet atteint sa
93^e année aujourd'hui 1^{er} juin.

Entré au service comme soldat le 2 octobre
1843, sous-lieutenant provisoire le 2 septem-
bre 1844, il a été nommé général de division
en 1855.

LA STATUE DE RENAUDOT

M. Charles Dupuy, président du conseil,
présidera dimanche prochain, à Paris, l'inau-
guration de la statue élevée à Théophraste
Renaudot. Il prononcera à cette occasion un
grand discours.

ACADÉMIE FRANÇAISE

A l'ouverture de la séance d'avant-hier à l'A-
cadémie française, le secrétaire perpétuel a
donné lecture d'une lettre par laquelle M.
Eugène Manuel informe l'Académie qu'il ren-
once à poser sa candidature au fauteuil laissé
vacant par la mort de M. John Lemoine.

LE MARIAGE DU DUC D'YORK

Le général de Galliffet ira à Londres, comme
ambassadeur extraordinaire, chargé de repré-
senter la France au mariage du duc d'York.

LA BAVIÈRE ET LA PRUSSE

L'antipathie d'une partie de la population
rurale de la Bavière pour la Prusse aug-
mente.

La Gazette de Cologne reproche aux élé-
ments bavarois de faire passer leurs intérêts
avant ceux de la nation allemande.

LES ARMEMENTS DE LA SUISSE

Le Conseil fédéral demandera aux Chambres
un crédit de 4,900,000 fr. pour achat de ma-
tériel de guerre pour 1894.

UN IMPÔT MILITAIRE EN ALLEMAGNE

Le gouvernement a l'intention de couvrir les
dépenses que nécessiterait le projet militaire,
par un impôt d'empire sur les fortunes don-
nant plus de 40,000 marks de rente.

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 31 mai 1893.

Aujourd'hui, première journée de la liqui-
dation. La reprise des primes s'est faite à
97.63 ; à ce cours, toutes les primes vendues
dans le courant du mois ont été levées et les
vendeurs ont dû se couvrir précipitamment
par du ferme. Ces achats ont porté le 3 0/0 de
97.60 à 97.80. Le 4 1/2 reste calme à 105.92.

L'Italien entraîné par ce courant reprend le
cours de 93. Après un début en réaction, l'Ex-
térieure se retrouve en clôture à 66 1/8 avec
1/16 d'amélioration sur hier.

Le Portugais finit à 22 15/16, au lieu de
22 3/4.

On remarque de bonnes tendances sur le
groupe des sociétés de crédit. La Banque de
France cote 3,915.

Le Crédit Foncier s'avance à 965 ; il vient
de gagner en dernier ressort son procès contre
la liquidation de l'ex-agent de change Bex. La
conséquence de cet arrêt est de faire rentrer
1,200,000 fr. dans les caisses du Crédit Fon-
cier.

Le Comptoir National d'Escompte est tenu à
487 ; le chiffre de ses dépôts à long terme suit
une progression régulière. Le Crédit Lyonnais
est demandé à 765, en reprise de 2.50. La So-
ciété Générale s'inscrit à 470.

L'action des Immeubles de France, qui déta-
chera dans un mois un coupon de 42.50, est
ferme à 497.50.

L'obligation du Chemin de fer National de
l'Equateur est à 360 fr.
L'obligation des Chemins Economiques con-
serve son avance à 420 fr.

CH. HEYMAN et Co,
10, rue du Quatre-Septembre, Paris.

Chronique Locale

ET DE L'OUEST

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE DU 1er JUIN

Observations de M. DAVY, opticien

Place de la Bilange, 25, Saumur.

Table with 3 columns: Heures, Baromètre, Thermomètre.
Hier soir, à 5 h. + 20°
Ce matin, à 8 h. + 10°
Midi, 755 m/m + 17°
Hausse » m/m
Baisse » m/m
Température minima de la nuit + 5°

UN FOUR

Nous avons presque passé sous silence la
maladroite incartade de la musique libre de
Montreuil et la diversion ratée qu'elle avait
tentée au milieu de la fête de dimanche der-
nier ; mais puisqu'un ami trop zélé nous donne
l'occasion d'y revenir, nous en profiterons.

Le correspondant de Montreuil a réellement
l'oreille fine s'il a perçu les applaudissements
qui ont salué la tentative de concert donnée
sur l'ancien Mail ; il a, en revanche, la vue
moins claire, et il a pris sans doute pour des
assistants les arbres nombreux qui ornent
d'ailleurs fort joliment cette promenade.

Si la musique dite libre n'a pas été convo-
quée au festival, c'est qu'elle l'a bien voulu, et
rien ne l'empêche de se rattraper en donnant,
dans le jardin de l'hospice, un concert dont le
programme comprendra l'air du Pré aux
Clercs :

Les rendez-vous de noble compagnie
Se donnent tous en ce charmant séjour,
Et doucement l'on y passe la vie
A célébrer le champagne et l'amour.

Convenablement annoncé, ce concert lui
vaudrait un succès comparable au four qu'elle
a chauffé dimanche.

Quant aux réflexions qui accompagnent cette
correspondance, elles dénotent un manque
complet de sujets de critique, joint à une étroite-
tesse d'esprit rare. On ne voit pas bien pour-
quoi un maire avec un chapeau à larges bords
et une redingote à la propriétaire peut être
plus drôle qu'un maire avec un tuyau de poêle
et l'air d'un curé qui a laissé pousser ses mous-
taches pour aller faire ses treize jours.

Le Montreuillais qui s'épate d'un chapeau
plus ou moins volumineux, n'a donc jamais vu
le couvre-chef de M. Floquet, un boisseau à
contenir trois cent mille francs en pièces de
cent sous, et des bords ! Un vrai Panama, quoi.

J. D.

CORRESPONDANCE

Saumur, le 1er juin 1893.

Monsieur le Rédacteur de l'Echo
Saumurois,

Voulez-vous me permettre de répondre en
deux mots à l'article inséré hier dans le Cour-
rier de Saumur, relativement au Festival de
Montreuil. « C'est M. le Baron, c'est M. le

Maire, c'est notre fameux candidat à la députation, l'homme libéral par excellence... »

Je ne sais pas encore si M. de Grandmaison sera candidat — je ne m'occupe pas de politique — mais dans tous les cas, je ne vois pas pourquoi il ne ferait pas aussi bien que M. Allain-Targé le bonheur des électeurs.

Mais ce que je sais bien, c'est qu'au point de vue du libéralisme, il rendrait des points aux amis du *Courrier* qui ne se sont jamais distingués que par des mesures anti-libérales.

Et, à un autre point de vue, M. de Grandmaison n'aura pas attendu l'époque des élections pour rendre des services. Je ne crois pas qu'on puisse en dire autant de certains gros bonnets conseillers municipaux.

A bon entendeur, salut!

C.

LA GROSSE CAISSE

Le *Courrier de Saumur*, journal d'informations, sur la foi d'un correspondant anonyme et suspect, prétend mener grand tapage au sujet d'un incident dont aurait été le théâtre un établissement libre de la ville.

Les informations anonymes étant toujours à bon droit suspectes, nous saurons bien rétablir la vérité, si elle a été altérée.

En attendant, le journal de doctrines et d'informations anonymes serait bien aimable de nous parler un peu de l'affaire des Ponts-de-Cé dont il n'a pas soufflé mot et sur lequel nous avons eu le tact de ne pas insister.

Avis important

Les hommes des classes 1868, 1873, 74, 75, 76, 77 et 78, 1881, 82, 84, 85, 88, 89 et 90 sont invités à déposer leur livret à la gendarmerie sans retard, s'ils veulent éviter une peine disciplinaire.

Requête aux Ponts et Chaussées

Les bateliers et pêcheurs prient instamment MM. les conducteurs des Ponts et Chaussées de vouloir bien donner des ordres pour que l'élagage des arbres et des buissons placés sur le chemin de halage soit fait le plus tôt possible. Actuellement, à partir de l'île Ponneau jusqu'aux Buteaux, il est impossible de haler les bateaux.

Certificat d'études primaires

Dates et lieux des examens dans la circonscription de Saumur.

Gennes. — Jeudi 15 juin, école de garçons; 8 heures.

Vihiers (aspirantes). — Samedi 17 juin, école de filles; 8 heures.

Saumur (Sud) (aspirantes). — Lundi 19 juin, école de la rue du Prêche; 8 heures.

Vihiers (aspirants). — Jeudi 22 juin, école de garçons; 8 heures.

Saumur (Sud) (aspirants). — Jeudi 29 juin, école des Récollets; 8 heures.

Doué. — Vendredi 7 juillet, école de garçons; 8 heures.

Saumur (Nord-Ouest). — Lundi 10 juillet, école des Ponts; 8 heures.

Montreuil-Bellay. — Mercredi 12 juillet, école de garçons; 8 heures.

Saumur (Nord-Est). — Jeudi 20 juillet, école des Ponts; 8 heures.

Distinction honorifique

La mention honorable que nous avons signalée hier est ainsi présentée par l'*Officiel* :

« *Mention honorable.* — Chicoine (Jacques), cocher à Saint-Hilaire-Saint-Florent; 1878-1893 : s'est signalé dans plusieurs circonstances, notamment en arrêtant des chevaux emportés attelés à des voitures. »

Nos artistes

M. Boudouresque fils, engagé, croyons-nous, par M. Giraud, obtient, en ce moment, de grands succès à Saint-Petersbourg, où il fait la saison d'opéra français.

Une drôle d'histoire

Mardi soir, un sieur Lair, carrier à Bagnaux, se présentait, en état d'ivresse, à la gendarmerie et se plaignait qu'un sieur Bachet l'avait expulsé la veille de chez lui et était resté toute la nuit avec sa femme. Les gendarmes, s'étant transportés sur les lieux, purent se convaincre que les faits n'étaient pas précisément tels que le plaignant les leur avait racontés. D'abord, la veuve Druson, avec laquelle Lair vit depuis quelques années, n'est pas du tout sa femme; ensuite, s'il a été mis à la porte par Bachet, c'est à la prière de la femme Druson qui a le loyer dans son nom et parce que Lair avait voulu frapper Bachet d'un poignard qu'il avait sous sa blouse. Celui-ci l'a désarmé et jeté dehors, sans le frapper.

Lair, qui était ivre et tenait encore à la main une bouteille d'eau-de-vie, venait de tout casser chez la femme Druson qui en a assez de nourrir son compagnon et profitera sans doute de l'occasion pour s'en débarrasser.

Chronique de Vihiers

Le champ de foire de Vihiers a été mardi dernier transformé en Cour des miracles. Une bande de malfaiteurs semble s'être abattue sur la ville. C'est d'abord un camelot qui avait installé une sorte de jeu de hasard, et que M. le Maire de Vihiers a fait arrêter par les gendarmes. C'est un nommé Péan, sans domicile fixe, qui a été écroué à la chambre de sûreté, en attendant son transfert à Saumur.

C'est ensuite une série de porte-monnaies, qui ont été si délicatement subtilisés que les victimes de ces vols ne s'en sont aperçus que quand elles ont eu besoin de chercher leur argent pour payer quelque chose. La femme Besnard a été ainsi volée de 10 fr.; la femme Depoix, de 30 fr., et la jeune Rosalie Depoix, de 17 fr.

Il est très probable que d'autres personnes n'auront pas retrouvé leur boursicot dans leur poche en rentrant chez elle.

La Fête-Dieu à Angers

Le parcours des processions traditionnelles sera, cette année et désormais, légèrement modifié à Angers.

Dimanche, 4 juin, la procession générale se rendra au Tertre par le chemin accoutumé, mais, au retour, elle remontera la rue Plantagenet jusqu'au carrefour Rameau, et rentrera à la cathédrale par la rue Chaperonnière et la place Sainte-Croix.

Le dimanche, 11 juin, la procession de la paroisse Saint-Maurice se rendra au reposoir du Boulevard en suivant la place Sainte-Croix, les rues Chaperonnière et Chaussée-Saint-Pierre, la place du Ralliement, la rue d'Alsace. Elle rentrera par le chemin accoutumé, boulevards, rues des Lices et Saint-Aubin.

Une folle

Hier matin, à Angers, une folle en chemise a parcouru la rue des Lices. Elle est montée dans la voiture de l'hôtel du Cheval-Blanc, malgré le cocher et trois individus qui ont voulu la faire descendre. Elle est partie à la gare dans ce costume primitif.

Grève des maréchaux-ferrants

Avant-hier, à Angers, les maréchaux-ferrants se sont mis en grève et ont élaboré les réclamations suivantes :

- 1° Suppression de la nourriture chez le patron ;
- 2° La journée de travail de onze heures ;
- 3° L'heure supplémentaire payée suivant le tarif de l'heure ordinaire ;
- 4° Un salaire approximatif de 3 fr. 75 pour les teneurs de pieds, et de 4 fr. 50 pour les ferrants.

Quatre patrons auraient adhéré aux conditions ci-dessus.

Grève en perspective

Les vanniers seraient sur le point de se mettre en grève à Angers.

Dans une réunion, dimanche, ils ont décidé la grève si les patrons n'acceptaient pas les revendications proposées.

Conduite à Tours

Avant-hier, à midi, les gendarmes d'Angers ont conduit, à Tours, un brigadier du 25^e dragons.

Ce soldat passera devant le Conseil de cette ville pour y répondre de vol.

Vol dans l'église de Segré

Dans la nuit de lundi, un vol a été commis dans l'église de Segré. Le voleur a pénétré dans l'église et dans la sacristie. Pour entrer, il a brisé un vitrail de l'autel de la Vierge, après avoir préalablement coupé les treillages de fer garnissant le vitrail. Il a fracturé les

trons, mais il n'a pris aucun vase ni aucun objet précieux.

Le double assassinat d'Usson

Cette affaire avait amené une foule énorme au Palais de Justice de Poitiers.

L'accusé a nié avec énergie. Trente-huit témoins ont été entendus.

Le verdict a été rendu hier mercredi à 7 heures 45 du soir. Clément a été condamné aux travaux forcés à perpétuité.

Le condamné paraît anéanti. Au moment où les gendarmes l'emmenent, il pleure.

Le verdict est très commenté dans la foule.

L'archevêché de Rennes

Trois prélats se trouvent en présence pour le siège de l'archevêché de Rennes : M^{gr} Perraud, évêque d'Autun ; M^{gr} Bécet, évêque de Vanves, et M^{gr} Fallières, évêque de Saint-Brieuc.

Chlorose des plants américains

dans les terrains calcaires du Saumurois

Nous allons examiner à quelles causes il faut attribuer la chlorose, et ensuite, dans un dernier article, quels sont les moyens de l'atténuer, sinon d'en détruire les effets.

L'obstacle à la reconstitution, c'est la chlorose, et la chlorose est la maladie qui attaque la vigne dans les terrains calcaires comme ceux du Saumurois. Cette maladie n'est que retardée dans les terres dont le sol est peu calcaire, mais dont le sous-sol l'est beaucoup. Jamais une vigne ne jaunit dans les terrains argileux ou siliceux.

Il existe au contraire une relation de cause à effet entre le carbonate de chaux et la chlorose. Ce carbonate de chaux agit d'autant plus nuisiblement qu'il se présente sous une forme plus assimilable. Les fragments friables, facilement attaquables par la pluie et les gelées, engendrent la chlorose. C'est après avoir été absorbé que le carbonate de chaux agit.

Il est important de ne pas confondre tous les terrains d'aspect blanc, d'aspect identique aux terrains crayeux, et qui permettent à la vigne de prospérer : tels sont les terrains dolomitiques (à carbonate de magnésie), et les terrains gypseux (à sulfate de chaux).

Les sols chloroliques sont ceux pourvus d'un excès de calcaire, mais on ne peut affirmer que leur pouvoir *nocif* soit rigoureusement proportionnel à leur teneur en calcaire. On a vu des Riparias se chloroser dans des sols ayant 10 0/0 de calcaire et résister dans des sols d'une teneur de 20 0/0.

Cette chlorose est due à l'inscrustation des cellules du végétal par de l'oxalate de chaux. L'action chlorolique est d'autant plus considérable que le calcaire se trouve non pas à l'état

LE

SECRET DE DANIEL

Par JULES DE GASTYNE

PREMIÈRE PARTIE

(Suite)

Daniel appartient à une vieille famille... Son père et son frère aîné s'étaient lancés dans la tourmente vendéenne... Le premier a été tué et le second, après Quiberon, s'est expatrié. Il est allé se fixer au Mexique, aux environs de Puebla... Daniel ne l'a jamais revu et reçoit rarement de ses nouvelles. Il n'a jamais quitté la Sologne, où il a vécu près de sa mère... Cette dernière est morte quelques après son mariage.

Nous avons dit que le père de Raoul et d'Allice se levait toujours avec le soleil...

Le matin où nous nous présentons à sa porte, en priant le lecteur de nous accompagner, ce sont ses deux chiens qui aperçoivent les premiers le visiteur, et c'est lui qui vient ouvrir, la main tendue.

A la vue de l'homme qui a quitté la diligence et qu'il reconnaît à travers la grille du château, il pousse une exclamation de joie :

— Roustan !...

— Moi-même, mon cher ami, répond le nouveau venu.

— Et quel bon vent ? murmure Daniel.

Et il se hâte d'ouvrir.

— Je viens te voir.

— Quelle bonne idée !... entre donc... Ma femme n'est pas levée encore... Nous allons causer en l'attendant.

S'apercevant que le nouvel arrivant a les vêtements tout poudreux du voyage :

— Mais tu es fatigué peut-être ? Je vais te conduire à la chambre... Tu as des bagages ?...

— Non, je ne puis te donner que la matinée.

Daniel se récrie.

— La matinée !

— Impossible de faire mieux... Après déjeuner, je pars.

— Nous verrons bien.

Et le gentilhomme ayant rappelé ses chiens, qui gambadaient à droite et à gauche, se dirige avec son hôte du côté du château.

II

Chemin faisant, le nouveau venu commence

à expliquer son affaire. Il vient directement de Paris, où il habite depuis que Daniel l'a perdu de vue, car Roustan et de Servas sont deux camarades de collège... Il s'est lancé dans la finance et est devenu fort riche... En quelques années, il a quintuplé, centuplé les petits capitaux que lui avait laissés son père... La finance, il n'y a que ça... C'est là seulement qu'on fait fortune... Tout le reste est de la plaisanterie... C'est vivre en dupes éternelles que de se tenir à l'écart des affaires... C'est par millions que l'argent vous arrive... L'année précédente, ses bénéfices ont frisé le million. Cette année ils le dépasseront.

Le nouveau venu est du même âge que le gentilhomme, mais il est d'un tout autre aspect... La face glabre, pas de barbe, une tête d'acteur, avec des yeux fiévreux, mobiles, un corps grêle et nerveux... Il s'agit en parlant comme ces machines qui contiennent des rouages trop puissants dont le mouvement les met en branle tout entières. Sa parole est âpre, ardente, convaincue... Elle subjugué et elle trouble... Il porte un élégant costume de voyage, a pris le genre parisien, et son ami est presque honteux de sa tenue matinale et sans prétention quand il se compare à lui.

Il l'écoute attentivement, suspendu à ses lèvres, heureux de son bonheur, l'enviant presque, non pour lui, mais pour les siens.

— Ainsi, murmure-t-il, te voilà millionnaire.

— Deux fois, trois fois, je ne sais pas au juste, répond l'autre en riant. Et ce n'est que ma première étape...

Daniel pousse un soupir.

— Tu es bien heureux !...

L'autre fait un mouvement brusque :

— Quoi donc ? s'écrie-t-il, serais-tu gêné ?

Tu sais, entre nous, à la vie, à la mort... Tout ce que je possède est à toi.

De Servas le remercie.

— Je n'ai besoin de rien, je vis heureux ici du peu que j'ai.

L'autre ricane.

— Tu végètes.

— Je végète, si tu veux, mais cette existence me plaît... Néanmoins...

— Néanmoins, fait le financier, devenu très attentif à son tour...

— Néanmoins, poursuit le gentleman, je ne serais pas lâché de gagner un peu, d'augmenter mes revenus qui seront courts, quand mes deux enfants grandiront.

friable ou en masse, mais en division extrême d'où dépend la surface qu'il offre à l'action des éléments susceptibles de l'attaquer. C'est le cas du Saumurois.

La teneur naturelle de ses calcaires est cause de leur nocivité quelle que soit la nature dure ou tendre qu'ils possèdent.

Une même formation calcaire a une composition et des propriétés régulières sur une longue étendue; les formations les plus récentes sont les plus dangereuses.

L'importance de la surface des éléments calcaires de grosse dimension est relativement minime, et dans l'analyse chimique des sols par le Calcimètre, il y a peu d'inconvénient à les supprimer.

Il est donc nécessaire d'analyser les terrains où l'on veut planter la vigne américaine. Qu'est-ce que le Calcimètre?

M. Bernard, ancien professeur de chimie à l'École de Cluny, et aujourd'hui directeur du laboratoire départemental de Saône-et-Loire, est l'inventeur d'un instrument très pratique, le Calcimètre, qui devrait être entre les mains de tous les viticulteurs saumurois.

Avec cet appareil, on peut faire très rapidement la détermination très exacte de la proportion du calcaire, dans toute terre à planter.

Grâce à cette détermination, on pourra être à peu près fixé sur les cépages américains et, mieux encore, sur les hybrides franco-américains à employer pour la reconstitution d'un vignoble.

La Société centrale d'Agriculture de l'Aude a fait des essais que nous devrions répéter. Elle est arrivée à cette conclusion que le Riparia ne devait pas être employé comme porte-greffes dans des terrains où l'on rencontre plus de 18 0/0 de calcaire, et même que le Riparia se chlorosait dans les terrains contenant seulement de 10 à 15 0/0 de calcaire, lorsqu'un sous-sol humide, mettant les racines en contact avec des eaux saturées de carbonate de chaux, vient augmenter l'action nuisible du calcaire.

Nous ignorons presque tous quelle est la richesse véritable de nos terrains en calcaire, et nous ne nous doutons pas que diverses circonstances modifient cette composition donnée par l'analyse physique, et principalement la répartition du carbonate de chaux par rapport aux autres éléments, sables et argile. Deux sols également calcaires peuvent présenter à ce point de vue des différences assez sensibles, selon que le carbonate de chaux est pulvérulent, ou qu'il s'y trouve déposé autour de grains de sable siliceux (grès, calcaire, sable tertiaire des environs de Montpellier).

Dans le Saumurois, on a remarqué que les vignes jaunissaient au printemps des années

très humides et qu'elles restaient jaunes jusqu'au retour des grandes chaleurs; les mêmes phénomènes ont lieu avec les vignes américaines; cela tient à ce que pendant le printemps humide, le carbonate de chaux est mis en très grande quantité à la disposition de la plante. La conséquence est une chlorose intense. En juin et juillet, la quantité d'eau diminue, une quantité importante de carbonate de chaux devient insoluble; la chlorose disparaît.

Sur les flancs des coteaux qui paraissent plus pauvres et plus calcaires, on voit *moins souvent* des vignes chlorosées.

Cela explique les bons effets du drainage, des défoncements et de toutes les opérations qui ont pour but d'enlever l'excès d'eau des terrains calcaires. La charrue défonceuse Pineau avec ses griffes fouilleuses remuant le sous-sol calcaire, sans le retourner, produit un drainage dont les effets seront excellents.

Les expérimentateurs font défaut dans le Saumurois pour étudier, ainsi, cette question. Les viticulteurs demandent par ailleurs et souvent où il ne le faut pas des conseils que malheureusement ils suivent trop à la lettre.

Ils doivent expérimenter chez eux.

Ils ignorent que l'influence du calcaire sur le jeune plant ne se manifeste pas à l'extérieur dès le premier printemps de la première année de la plantation.

Ils se croient sauvés, et pensent avoir trouvé le plant à adopter.

Ils oublient que, dès le début, le plant *bouturé ou raciné* vit aux dépens des matières accumulées dans les tissus, et les cellules de ces tissus résistent quelque temps à l'action progressive du carbonate de chaux.

Mais, à la longue, ces réserves s'épuisent; le carbonate de chaux prend le dessus et la vigne se chlorose et périt. C'est à la deuxième année de la plantation que les vignes sont le plus chlorotiques. Et c'est malheureusement à ce moment que quelques praticiens pratiquent le greffage sur place, c'est-à-dire lorsque l'état de souffrance provenant du défaut d'adaptation au sol (effet du calcaire) a son maximum d'intensité. Le greffage à son tour augmente cet état chlorotique: on a donc toutes les chances contre soi.

C'est pourquoi dans les Charentes, dans la Gironde, dans la Bourgogne, dans le Saumurois, on a remarqué que les vignes reconstituées avec des plants greffés et soudés jaunissent moins que celles de même âge greffées sur place.

Mais, mieux encore que l'analyse physique, l'expérimentation directe montrera au bout de deux ou trois ans ce qu'il convient de faire: la calcimétrie ne pourra donner que les *prévisions* à tirer de la teneur en calcaire de ces sols. Nous verrons prochainement quelles mesures on peut prendre pour diminuer les dé-

fauts des terrains calcaires et les engrais qu'il convient de leur donner. G. DE CAPOL.

Chronique de la mode

Combien nous sommes loin de l'élégante et sobre simplicité qui, il y a un an à peine, présidait au costume féminin!

Aujourd'hui tout est ample, orné, froufrou; les garnitures sont multiples et parfois si excentriques qu'il est presque impossible de les énumérer toutes. Chaque jour il en naît de nouvelles. Imaginez vous-même ce que vous voudrez, pourvu que ce ne soit pas ce que l'on a vu la veille, et vous serez à la mode. C'est vous dire que celle-ci, malgré ses extravagances, laisse à la fantaisie le champ libre, et permet aussi à chacune de s'habiller suivant ses goûts et son budget.

Les volants de toutes grandeurs, petits et grands, ourlés d'un petit velours noir, ou déchiquetés simplement, posés par groupe ou séparément, les ruches de rubans, les fins plissés, les broderies de toutes sortes au bas des jupes ou sur les hanches, simplement, tout cela est joli si c'est adapté à la taille avec goût et sobriété.

Les tresses de laines surtout jouent un grand rôle dans l'ornementation actuelle, et sur le lainage je ne vois rien de plus pratique et de plus économique. Tout comme les tissus celles-ci sont des teintes ombrées, dégradées; dégradées aussi sont les largeurs, et l'on obtient de fort jolis effets.

La jupe formée de trois hauts volants bordés chacun d'un de ces galons est une des plus nouvelles formes et si seyantes aux jeunes femmes minces! Puis, pour les robes de linon ou de mousseline à pois qui feront fureur cet été, je n'ai rien vu de plus flou et de plus vaporeux.

Décidément le chapeau de paille noir est remis au premier rang après avoir cédé le pas, pour bien peu de temps, il est vrai, à toutes les teintes les plus originales que l'on ait pu trouver.

Avec toutes les toilettes claires, voire même blanches, le chapeau noir est ce qu'il y a de plus comme il faut.

La paille de riz et le crin tiennent la corde.

Les plumes en petites touffes, nouées d'un petit chou de ruban ou les ailes couchées dans un nid ou des roseaux sont bien portées.

Le simple plateau soutenu par un cache-peigne de fleurs, et orné d'un immense nœud de mousseline de soie, continue à parer les plus élégantes.

Je n'oublierai pas de parler d'une ravissante nouveauté qui a un succès énorme, c'est le petit chapeau arlequin posé crânement sur les cheveux ondulés que l'on orne de choux aux deux coins et d'une aigrette sur le côté. Tout excentrique que semble ce modèle au premier abord, il est on ne peut plus comme il faut et loin de la banalité si l'on sait le porter.

BOURSE DE PARIS

Du 31 Mai 1893

| | |
|------------------------------|--------|
| 3 0/0 | 97 90 |
| 3 0/0 amortissable | 97 75 |
| 4 1/2 | 103 90 |

LE MONDE ILLUSTRÉ

43, QUAI VOLTAIRE, PARIS.

Sommaire des gravures du numéro du 3 juin 1893

PARIS; les salles de garde des hôpitaux de Paris: La Charité.

PORTRAITS: M. Roybet (médaille d'honneur du Salon de 1893). — Mme la marquise de Blocqueville.

THÉÂTRE ILLUSTRÉ; Opéra-Comique: Phryné.

TUNISIE: Inauguration du port de Tunis. — Arrivée des ministres. — Course de Méhara.

DÉPARTEMENTS; Bordeaux: Course vélocipédique Paris-Bordeaux. — Départ des coureurs.

MARINE: Projet du phare d'Echmühl destiné à la pointe de Pea'mark.

ÉTATS-UNIS; Exposition de Chicago: Le bâtiment de l'Horticulture. — Le hall des machines. — Le pavillon des Beaux-Arts. — Palais de l'Electricité. — Entrée du bâtiment de l'Horticulture. — Arcade dans le palais des Pêcheries. — Entrée du palais de l'Electricité. — Galerie extérieure du palais des Femmes.

ITALIE: Le monument de Palestro, inauguré le 28 mai.

En supplément: *Ce qu'Elle voulait*, roman par Pierre Maël, illustrations de Marold.

Le numéro: 50 centimes.

LES FRÈRES MAHON « obtiennent mille guérisons par an dans les hôpitaux ». Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, chute des cheveux, etc. Le docteur Mahon, chargé pendant trente ans de traiter à l'hôpital d'Angers, consulte le dernier dimanche de chaque mois, à Angers, de 1 à 4 heures, à l'hôtel d'Anjou. Dépôt des Pommades MAHON à Saumur, à la pharmacie PERRIN. — Paris, rue Rivoli, 30.

PAS DE BON POTAGE SANS Tapioca Rils

Exiger la Marque de Fabrique L'AS DE TRÈPLe à QUATRE FEUILLES. Se trouve dans toutes les bonnes Maisons d'épicerie et de produits alimentaires. Gros: 262, Boulevard Voltaire, PARIS.

ÉPICERIE NOUVELLE

E. CHAUVÉAU

Rues d'Orléans et Beaurepaire, SAUMUR

Spécialité de Boîtes pour Baptême

Boîtes riches de luxe en parement

Coffrets blancs . . . depuis . . . 4 fr. 40

— satin et peluche — 2 fr. 75

NOTA. — Boîtes avec noms et dates, sur commande 2 jours à l'avance.

Le Gérant: G. JOUAUST.

— Tu as deux enfants ?
— Oui, tu ne le savais pas ?
— Je ne t'en connaissais qu'un, un garçon, je crois ?
— J'ai une fille aussi maintenant.
— A laquelle il faudra une dot un jour.
— Hélas !
Les deux amis étaient arrivés au bas du perron du château, sur lequel le soleil levant tombait en plein... inondant l'habitation de ses rayons.
Roustan prit Daniel par le collet de son paletot... Depuis un moment, il semblait réfléchir profondément.
— Ecoute-moi, dit-il.
Il se posa de trois quarts, dans une attitude de Napoléon de la finance...
— Je vais te faire une proposition que je ne ferais jamais à personne... et uniquement pour t'être agréable, pour te rendre service.
— Parle, fit Daniel, alléché.
Roustan l'attira machinalement vers un banc où ils s'assirent tous les deux.
— En matière de finance, commença Roustan, on n'a jamais assez de capitaux. Plus on brasse d'argent, plus on en gagne... Il me serait donc possible, dans le cas où tu le désire-

rais, de l'associer à ma fortune.
— Comment cela ?
— En me donnant une somme quelconque qui entrera comme cinquième, sixième, dixième, selon son importance, dans la masse de mon capital. — De combien d'argent peux-tu disposer ?
— Mais je n'ai pas d'argent liquide, se récria Daniel... Toute ma fortune est en terres.
— Ça te rapporte trois environ ?
— A peu près... pour les parties que je n'exploite pas moi-même.
— Un revenu ridicule !
— Je me le suis dit bien souvent.
— L'argent vaut dix aujourd'hui... fit Roustan d'un air souverain, qui n'admettait pas de réplique. Et quand je pense que la France est pleine de propriétaires ruraux comme toi, vivant dans les mêmes conditions... Quand je songe à tout cet or qui sommeille partout sans fructifier, il me vient des pensées de révolte et de rage contre la sottise de mes contemporains. Mais remuez donc tout cela, imbéciles !... Faites flamber toutes ces ruines !
Il indiquait du doigt le château.
— Laissez toutes ces terres aux pauvres

diablies qui n'ont que cela pour vivre... et venez chez nous compter vos capitaux !...
Il s'apaisa et, se tournant vers son ami...
— Vends-les, les terres... Hypothèque-les !...
— Et ma femme ?...
Roustan fit un geste d'ennui.
— Ah ! oui, les femmes, murmura-t-il, c'est toujours gênant dans les affaires... La tienne est-elle intelligente ?
— Très intelligente et très fine... pleine de bon sens.
— Aimant la vie tranquille, bien pot-au-feu, je vois ça d'ici... La mienne était comme ça...
— Elle est morte ? demande de Serves...
— Il y a deux ans ; mais elle m'a laissé un fils.
— Il revint à son idée.
— Il ne faut lui parler de rien... Elle ne nous comprendrait pas.
— Je le crains, murmura Daniel.
— Les femmes, je les connais, fit Roustan, c'est très terre à terre... Il faudrait trouver un moyen de faire cela en dehors d'elles... Tu me confieras, par exemple, cinq cent mille francs... Tu possèdes bien cela ?...
— Je pourrais réaliser six cent mille francs.

— Il faut bien garder quelque chose pour vivre... Tu me donnerais, par exemple, cinq cent mille francs que je mettrais dans mon nouvel établissement, la Banque des Deux-Mondes, que je crée au capital de vingt millions, dont le quart versé, soit cinq millions... Tes cinq cent mille francs représenteraient, par conséquent, le dixième. L'année prochaine, j'ai deux millions de bénéfices... C'est deux cent mille francs que tu gagnes... presque la moitié de ta somme déjà... La seconde année, tu rentres dans ton argent. Ta fortune est doublée. Et remarque bien que le capital primitif ne craint rien, que tu ne risques rien... Mes immeubles le garantissent, des immeubles de rapport qui me donnent près de quinze pour cent... Tu penses bien, poursuivait le tentateur d'un ton insinuant, que je ne ferais pas des avantages semblables à tout le monde... mais un ami de collège, c'est sacré... et ça me peine de te voir mener cette existence de reclus. Tu pourras venir à Paris faire élever tes enfants comme des gens civilisés, et non comme des hiboux, dont vous me donnez l'idée, ensevelis comme vous l'êtes derrière vos sapins... Ce n'est pas gai, vos forêts, il y fait nuit, même en plein jour. (A suivre.)

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Mai-Septembre 1893

Billets d'aller et retour de famille pour les stations thermales de Chamblet-Néris (Néris), Evaux-les-Bains, Moulins (Bourbon-l'Archambault), Laqueuille (La Bourboule et le Mont-Dore), Royat.

Réduction de 50 0/0 pour chaque membre de la famille en plus du troisième.

Il est délivré, du 15 mai au 15 septembre, dans toutes les gares du réseau d'Orléans, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris), aux familles d'au moins quatre personnes payant place entière et voyageant ensemble, des billets d'aller et retour collectifs de 1^{re}, 2^e et 3^e classes pour les stations ci-dessus indiquées.

Les billets sont établis par l'itinéraire à la convenance du public; l'itinéraire peut n'être pas le même à l'aller et au retour.

Le prix s'obtient en ajoutant au prix de six billets simples ordinaires le prix d'un de ces billets pour chaque membre de la famille en plus de trois.

La durée de validité des billets, à compter du jour du départ, ce jour non compris, est de 30 jours.

Cette durée peut être prorogée une ou plusieurs fois d'une période de quinze jours. Chaque période de prolongation part de l'expiration de la période précédente et donne lieu à la perception d'un supplément de 10 0/0 du prix total du billet.

La prolongation ne peut être demandée que pour les billets non périmés.

AVIS. — Les voyageurs obtiennent, sur leur demande, soit à la gare de départ, soit au bureau du correspondant de la Compagnie, à Laqueuille, des billets d'aller et retour réduits de 25 0/0 pour le Mont-Dore et la Bourboule.

Les demandes de billets doivent être faites, quatre jours au moins avant celui de départ, à la gare où le voyage doit être commencé.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

SAISON 1893 — MAI-OCTOBRE

Bains de mer de l'Océan. — Billets d'aller et retour à prix réduits valables pendant 33 jours.

Pendant la saison des bains de mer, du 1^{er} mai au 31 octobre, il est délivré, à toutes les gares du réseau, des billets aller et retour de toutes classes, à prix réduits, pour les stations balnéaires ci-après :

Saint-Nazaire, Pornichet, Escoublac-la-Baule, Le Pouliguen, Batz, Le Croisic, Guérande, Vannes (Port-Navalo, Saint-Gildas-de-Ruiz), Plouharnel-Carnac, Saint-Pierre-Quiberon, Quiberon (Belle-Isle-en-Mer), Lorient (Port-Louis, Larmor), Quimperlé (Pouldu), Concarneau (Beg-Meil, Foussnant), Quimper (Bénodet), Pont-l'Abbé (Langoz, Locudy), Douarnenez, Chateaulin (Pentrey, Crozon, Morgat).

1^{er} Les billets pris à toute gare du réseau située dans un rayon d'au moins 250 kilomètres des stations balnéaires ci-dessus comportent une réduction de 40 0/0 en 1^{re} classe, de 35 0/0 en 2^e classe et de 30 0/0 en 3^e classe.

La durée de validité de ces billets (33 jours) peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes successives de 10 jours, moyennant le paiement, pour chaque période, d'un supplément égal à 10 0/0 du prix du billet.

Exceptionnellement : Le voyageur porteur d'un billet délivré aux conditions

qui précèdent pour les stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire (inclus) au Croisic et à Guérande (inclus), a la faculté d'effectuer, sans supplément de prix, soit à l'aller soit au retour, le trajet entre Nantes et Saint-Nazaire, dans les bateaux de la Compagnie de la Basse-Loire.

Le voyageur porteur d'un billet délivré pour les au-delà de Vannes vers Auray aura la faculté de s'arrêter à celles des stations suivantes qui seront comprises dans le parcours de son Billet : Saint-Anne-d'Auray, Auray, Hennebont, Lorient, Quimperlé, Rospenden et Quimper.

Le voyageur porteur d'un billet délivré aux conditions ci-dessus à destination de Vannes est autorisé à s'arrêter à Questembert à l'aller et à repartir de ce point au retour.

En outre, le voyageur porteur d'un billet délivré aux conditions qui précèdent, pour l'une quelconque des stations balnéaires ci-dessus, aura le droit de s'arrêter, une seule fois à l'aller et au retour, pendant 48 heures, soit à Nantes, soit en deça.

2^e Les billets pris à toute gare située dans un rayon inférieur à 250 kilomètres des stations balnéaires, comportent une réduction de 20 0/0 sur les prix des tarifs généraux, sans toutefois que les prix à percevoir puissent excéder le prix applicable à un parcours de 250 kilomètres, ni être inférieurs au prix applicable à un parcours de 125 kilomètres.

Les billets doivent être demandés au chef de gare trois jours avant celui du départ.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Excursions en Touraine, aux châteaux des bords de la Loire, et aux stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire au Croisic et à Guérande.

1^{er} itinéraire : 1^{re} classe, 86 fr.; 2^e classe, 63 fr. — Durée : 30 jours.

Paris, Orléans, Blois, Amboise, Tours, Chenonceaux, et retour à Tours; Loches, et retour à Tours; Langeais, Saumur, Angers, Nantes, Saint-Nazaire, Le Croisic, Guérande, et retour

à Paris, *via* Blois ou Vendôme, ou par Angers, *via* Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest

NOTA. — Le trajet entre Nantes et Saint-Nazaire peut être effectué, sans supplément de prix, soit à l'aller, soit au retour, dans les bateaux de la Compagnie de la Basse-Loire.

La durée de validité de ces billets peut être prolongée une, deux ou trois fois de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 0/0 du prix du billet.

2^e itinéraire : 1^{re} classe, 54 fr.; 2^e classe, 41 fr. — Durée : 15 jours.

Paris, Orléans, Blois, Amboise, Tours, Chenonceaux, et retour à Tours; Loches, et retour à Tours; Langeais, et retour à Paris, *via* Blois ou Vendôme.

En outre, il est délivré à toutes les gares du réseau d'Orléans des billets aller et retour comportant les réductions prévues au tarif spécial G. V. n° 2, pour des points situés sur l'itinéraire à parcourir, et *vice versa*.

Ces billets sont délivrés toute l'année à Paris, à la gare d'Orléans (quai d'Austerlitz) et aux bureaux succursales de la Compagnie, et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans, pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

CAISSE D'ÉPARGNE DE SAUMUR

Séance du 28 Mai 1893

Versements de 83 déposants (11 nouveaux), 31.308 fr. 75.

Remboursements, 28.582 fr. 20.

La Caisse paie 3 fr. 25 pour cent.

Etude de M^e V. LE RAY, avoué-licencié à Saumur, rue du Marché-Noir, n° 12.

DIVORCE

D'un jugement par défaut rendu par le Tribunal civil de première instance de Saumur, le 27 mai 1893,

Aux requête, poursuite et diligence de M. Henri Couloux, journaliste, demeurant à Concourson, Demandeur, ayant M^e LE RAY pour avoué;

Contre : M^{me} Jeanne Gandon, épouse du sus-nommé, ladite dame sans domicile ni résidence connus en France, Défenderesse, défaillante;

Il appert que :

Ledit sieur Couloux a été déclaré divorcé d'avec la dame son épouse.

Pour extrait rédigé par l'avoué soussigné, ayant occupé pour le demandeur sur sa demande.

Saumur, le 1^{er} juin 1893.

V. LE RAY.
Assistance judiciaire, décision du 4 octobre 1892.

Etude de M^e V. LE RAY, avoué-licencié à Saumur, rue du Marché-Noir, n° 12.

DIVORCE

D'un jugement par défaut rendu par le Tribunal civil de première instance de Saumur, le 13 mai 1893,

Aux requête, poursuite et diligence de M^{me} Justine Letheuille, épouse sans profession du sieur Charles Vallet, journaliste, demeurant à Champigny, commune de Souzay;

Demanderesse, ayant M^e LE RAY pour avoué;

Contre le sieur Charles Vallet, ci-dessus nommé, qualifié et domicilié,

Défendeur défaillant;

Il appert que :

M^{me} Letheuille, épouse Vallet, a été déclarée divorcée d'avec ledit sieur son mari.

Pour extrait rédigé par l'avoué soussigné, ayant occupé pour la dame Vallet sur sa demande.

Saumur, le 1^{er} juin 1893.

V. LE RAY.
Assistance judiciaire, décision du 4 octobre 1892.

A LOUER
POUR LA SAINT-JEAN PROCHAINE
Maison, Jardin, Remise et Ecurie
Rue Duncan, 3.
S'adresser à M. COURBALEAU, 28, rue Saint-Nicolas.

A LOUER
Pour la Saint-Jean prochaine
MAISON
AVEC JARDIN
Située au Champ-de-Foire, avenue de la Gare de l'Etat.

S'adresser à M. GASNAULT père, propriétaire, rue d'Orléans, n° 83.

Changement de Domicile

LEROY, marchand de bois, rue de la Maremaillette, a l'honneur d'informer sa clientèle qu'à partir du 5 mai 1893, son magasin et son domicile seront transférés route de l'arrains, près l'octroi.

A LOUER
POUR LA SAINT-JEAN PROCHAINE
MAISON

Située rue de l'Hôtel-Dieu, n° 13.

Appartements, chambres à coucher, caves, grenier, jardin.

S'adresser à M. DÉZÉ, rue Saint-Jean, n° 1.

Royal Windsor
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX



Avez-vous des cheveux gris?
Avez-vous des pellicules?
Vos cheveux sont-ils faibles ou tombent-ils?
SI OUI

Employez le ROYAL WINDSOR. Ce produit par excellence rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats Inespérés. — Vente toujours croissante. — Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. — Se trouve chez Coiffeurs-Parfumeurs, en flacons et demi-flacons.

ENTREPOT : 22, rue de l'Écliquier, PARIS
Envoi franco sur demande du prospectus contenant détails et attestations.

Se trouve, à Saumur, chez : M. COUTARD, 30, rue d'Orléans; M. MACHET, rue Saint-Jean; M. RENÉ, rue Saint-Jean; M. PICHARD, rue Nationale; M. DAUBIGNY, coiffeur-darfumeur, 37, rue d'Orléans.

GR^{DE} EPICERIE PARISIENNE
33, rue d'Orléans, à l'angle des rues Dacier et d'Orléans
IMBERT FILS

Eaux-de-vie blanches spéciales pour les fruits
1 fr. 50 — 1 fr. 70 — 2 fr. et 2 fr. 50 le litre.
Il est donné gratis UN NOUET par litre.
RHUMS naturels, d'importation directe, très hygiéniques pendant les chaleurs. — Martinique, 1 fr. 80. — St-Lucie, 2 fr. — Jamaïque, 2 fr. 50, 3 fr., 3 fr. 50 et 4 fr. le litre.
TAFIA MARTINIQUE, 1 fr. 60 le litre. — Citronnade rafraîchissante, le litre, 3 fr. 50 — 1/2 litre, 2 fr.
SIROPS pur sucre, tous genres, le litre, 2 fr. 25, le 1/2 litre, 1 fr. 40
Tout est coté verre compris.

Imprimerie P. GODET
SAUMUR

CIRCULAIRES POUR OUVERTURE DE SAISON
Fournitures de Clichés et Vignettes
LETTRES DE MARIAGE

Lettres de Deuil en une heure
Demander les nouveaux prix.
Saumur, imprimerie PAUL GODET.

GRAND HOTEL DE LONDRES
LACOTE-NIVET

Propriétaire
Rue d'Orléans, SAUMUR.
Grande Salle pour Noces et Soirées.
Salons de famille.

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET C^e
Rue Jacob, 56, à Paris

LA MODE ILLUSTRÉE
JOURNAL DE LA FAMILLE
Sous la direction de M^{me} EMMELINE RAYMOND
12 PAGES IN-4^e
LE SUPPLÉMENT LITTÉRAIRE, AVEC PAGINATION SPÉCIALE, CONSACRÉ À DES ROMANS ILLUSTRÉS.

La Mode illustrée, journal par excellence des travaux d'agrément, fait actuellement paraître, avec chaque numéro, sans augmentation de prix, UN SUPPLÉMENT consacré à des romans illustrés, intéressant tous les membres de la famille; ses 52 numéros de l'année contiennent plus de 2,000 dessins de modes, tapisserie, crochet, broderie, plus 24 feuilles de patrons en grandeur naturelle de tous les objets de toilette, linge, robes, manteaux, vêtements d'enfants, etc.

On peut s'abonner à l'essai, pour trois mois.

Un numéro est envoyé gratis à toute personne qui en fera la demande par lettre affranchie.

On s'abonne par mandat-poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C^e, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre de 25 centimes pour chaque trois mois et en les adressant par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :
Première édition : trois mois, 3 fr. 50; six mois, 7 fr.; douze mois, 14 fr. —
Quatrième édition, avec une gravure coloriée chaque numéro : trois mois, 7 fr.; six mois, 13 fr. 50; douze mois, 25 fr.

S'adresser également dans toutes les librairies du département

LA JEUNE MÈRE

JOURNAL ILLUSTRÉ. — 19^e ANNÉE
6 francs par an. — Le numéro 60 centimes franco.
Bureaux : 1, rue de Provence, PARIS.

Les jeunes femmes ont à leur disposition un grand nombre de journaux spéciaux qui leur apprennent comment elles doivent s'habiller, organiser un dîner, une soirée, mais ne leur enseignent pas l'art de nourrir leurs nouveau-nés, d'élever les enfants, de leur conserver la santé et l'existence. Le journal LA JEUNE MÈRE, du Dr BROCHARD, donne ces indications. Il contient de précieux enseignements sur l'allaitement maternel, l'emploi du biberon, sur l'alimentation, la dentition, le sevrage, la vaccination, les soins de l'enfance et tout ce qui intéresse la santé de la mère. C'est une très utile publication, et le complément obligé de tous les journaux que reçoivent les jeunes femmes.

EN VENTE
HISTOIRE de SAUMUR
Pendant la Révolution
Par M. O. DESMÉ de CHAVIGNY
Chez tous les Libraires.